



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse : le département de Meurthe-et-Moselle passe en situation de vigilance

Nancy, le 02/11/2022

Au cours de ces dernières semaines, le département de Meurthe-et-Moselle a connu plusieurs épisodes de précipitations plus ou moins importants.

Compte tenu de l'évolution favorable sur le plan de la situation hydrologique et météorologique, Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle a décidé d'abroger l'arrêté en vigueur sur la zone « Meuse aval et Chiers » qui est placé comme les zones « Moselle amont et Meurthe » et « Moselle aval, Orne, Nied et Seille » du département en VIGILANCE sécheresse.

Ainsi, l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle est en VIGILANCE sécheresse.

Pour rappel, le passage au niveau de VIGILANCE n'entraîne pas de restriction d'usage de l'eau. Néanmoins, le préfet de Meurthe-et-Moselle rappelle la nécessité que chacun (collectivités, industriels, agriculteurs et particuliers) soit conscient de l'importance de préserver la ressource en eau. Économiser l'eau, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses.

L'arrêté préfectoral est accessible depuis le site Internet des services de l'État : <https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Secheresse-et-etiage/Secheresse-et-etiage-Vigilance>

Pour toute question ou signalement, le service « Environnement Risques Connaissance » de la Direction Départementale des Territoires (DDT) se tient à la disposition des usagers : secheresse@meurthe-et-moselle.gouv.fr / 03.83.91.41.06

Il existe 4 niveaux de gestion de la sécheresse :

- **vigilance** : information et incitation à faire des économies d'eau
- **alerte** : limitation de certains usages de l'eau
- **alerte renforcée** : renforcement des limitations
- **crise** : arrêt de certains usages non prioritaires

Contacts presse :

Jean-François Tritz : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Sébastien Marc : 03.83.34.26.17 / 06.48.03.45.90

Maëlis Rybarczyk : 03.83.34.26.76 / 06.76.63.67.29

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



@prefet54



@prefet54



@prefet54



Préfet de Meurthe-et-Moselle